

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 16 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 janvier à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Luc JAMMET (P. M. CHRETIEN), Christophe GSELL (P. M. MESLE)

Secrétaire de séance : M. TOLOS.

Gestion des assemblées et intercommunalité

GESTION DES ELUS – CREATION/RENOUVELLEMENT DE MANDATS SPECIAUX PERMANENTS AU MAIRE

DEL20230116_02

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés : 29

Pour : 21

Contre : 8

Rapporteur : M. Pujol - VU en C° finances du 10/01/2023

Le maire sollicite l'octroi de plusieurs mandats spéciaux permanents (MSP) pour lui permettre – ainsi qu'à son représentant - le remboursement des frais qu'il pourrait engager pour le bon déroulement de ses missions (consolidation et stimulation des jumelages, réunions des associations/organismes auxquelles la commune adhère).

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à la majorité, avec 8 voix contre¹**, d'accorder au maire les mandats spéciaux permanents (MSP) suivants pour l'année 2023 :

- ✓ mandat spécial permanent pour l'initiation, la consolidation et la stimulation des jumelages et partenariats de la commune (les jumelages concernent les communes de Braine l'Alleud, Angmering, Lohr Am Main et Rosslare) ;
- ✓ mandat spécial permanent pour se rendre aux réunions et invitations des associations auxquelles la commune adhère, et notamment (*cette liste est susceptible d'évoluer dans le cas de nouvelles adhésions*) :
 - AFCCRE
 - APVF
 - ANETT
 - Commune des Chemins du Mont-Saint-Michel
 - UAMC - Union amicale des Maires du Calvados
 - Fondation "la Route de la libération Europe"
 - Club Magel
 - Route des Abbayes Normandes
- ✓ mandat spécial permanent pour les visites, déplacements et accueils dans le cadre des parrainages de la commune, et notamment (*cette liste est à titre d'information et non exhaustive, susceptible d'évoluer dans le cas de nouveaux parrainages*) :
 - Association des Villes Marraines
 - Ville Montaine du Commando Kieffer
- ✓ Mandat spécial permanent pour les remises de prix dans le cadre des labellisations de la commune, et notamment (*cette liste est susceptible d'évoluer dans le cas de nouvelles labellisations*) :
 - Villes internet
 - Villes actives et sportives

¹ MM Chauvois, Tison, Meslé (+ le pouvoir de M. Gsell) et Nourry, et Mmes Börner, Segaud Castex et Naudot votent contre.

- Villes et Villages fleuris
 - Territoires engagés pour la nature
- ✓ Mandat spécial permanent pour se rendre aux réunions et invitations des structures auxquelles la commune adhère dans le cadre des politiques culturelles et touristiques de défense et de promotion du patrimoine local et du territoire régional (*cette liste est susceptible d'évoluer dans le cas de nouvelles adhésions*) :
- Préfiguration de la gouvernance des "plages du débarquement"
 - Comité du Débarquement
 - Fondation du Patrimoine
- ✓ Mandat spécial permanent pour se rendre aux réunions et invitations de la Ligue contre le Cancer

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE *empêché, la Maire Adjointe*

Catherine LECHEVALIER



Affichée le

Certifiée exécutoire le